



**Lionel Brunet**, cadre dirigeant de l'industrie, a rejoint, en 2013, le Syndicat de l'éclairage qui regroupe une cinquantaine d'entreprises. Outre sa mission de défense des intérêts collectifs et individuels de ses membres, il a à cœur d'inscrire l'efficacité énergétique et son financement dans ses échanges avec les responsables politiques et de l'administration (ministères, ADEME, Plan Bâtiment Durable, etc.) dans le cadre de l'évolution législative et réglementaire de l'industrie de l'éclairage.

## ***L'éclairage de demain ne sera pas smart, il sera « pay per lux »***

Lionel Brunet, délégué général du Syndicat de l'éclairage

**Le constat du manque cruel de financement pour les opérations d'efficacité énergétique en direction du secteur public ou privé est partagé depuis longtemps. Pour dépasser ce *statu quo*, il existe des solutions déployées pour notre secteur à grande échelle, notamment celles utilisées outre-Manche.**

**U**n an avant la tenue de la conférence Climat à Paris, l'ambition partagée de sobriété énergétique nécessite désormais d'être conjuguée avec les exigences de confort et de bien-être auxquelles personne, aujourd'hui, ne saurait se soustraire.

L'éclairage possède indiscutablement cet atout : il dépasse cette apparente contradiction, grâce au développement des LED et systèmes de pilotage dédiés qui viennent pallier « intelligemment » le défaut d'éclairage naturel. Capable de satisfaire dès aujourd'hui aux objectifs écologique et énergétique pour 2050 (le « facteur 4 »), son avenir « radieux » fait l'unanimité. La remise du prix Nobel de physique aux inventeurs japonais de la LED bleue (pour l'éclairage) a définitivement rallié les derniers sceptiques.

Pourtant, un frein subsiste dans le secteur professionnel, public et privé. Ne nous y trompons pas, le principal frein réside dans le financement de cet investissement. Bien sûr, personne ne conteste le retour sur investissement à moyen terme, d'autant que le secteur a l'avantage, sur beaucoup d'autres, d'être mesurable et mesuré. Pour le secteur public, la tension sur le montant futur de son investissement sera structurelle du fait du poids de la dette locale et nationale. Dans le secteur privé, les entreprises préfèrent concentrer leurs efforts d'investissements sur leurs outils de production ou de création de richesses.

Existe-t-il une solution tierce ? Regardons les bonnes pratiques en Europe, et notamment en Grande-Bretagne qui possède deux institutions dédiées à l'investissement public : la Green Investment Bank et Salix, deux entités fondées sur des dotations en capital public. La première en possède 5 milliards d'euros. La seconde finance sous forme de prêts à taux zéro des opérations spécifiques de rénovation de l'éclairage. Les retours sur investissement pour les réalisations qui en bénéficient se mesurent : 5 ans pour les lieux de santé et 8 ans pour les lieux d'enseignement. Or, ces lieux représentent en France 80 % des m<sup>2</sup> appartenant au secteur public quand ce dernier possède la moitié du parc des bâtiments tertiaires. Aujourd'hui, plus de la moitié des fonds engagés en Grande-Bretagne a permis des milliers de projets de rénovation d'éclairage... le succès est certain.

Une offre de type « pay per lux » permettrait, pour le secteur privé, de dépasser ses contraintes actuelles. Le paiement à l'usage offre en effet une plus grande compétitivité sans mobiliser leur capacité d'autofinancement. Les LED, grâce à la capacité de communication intégrée dans chaque luminaire, sont parfaitement adaptées à ce futur mode de consommation qui ne fait l'impasse ni sur la durée de vie, ni sur la qualité éclairagiste. Les produits proposés notamment par les fabricants adhérents au Syndicat de l'éclairage en témoignent. ■